

# Retour sur la cérémonie des Voeux du Maire 2025

DISCOURS DES VOEUX DE M. SÉBASTIEN PONIATOWSKI MAIRE DE L'ISLE-ADAM - PRESIDENT DE LA CCVO3F

12 JANVIER 2025 - 11h



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Mon coeur est partagé.

Partagé à l'idée de célébrer, comme nous le faisons ce matin, le passage à cette nouvelle année. D'abord par ce que je m'interroge sur ce que 2025 nous réserve. Après avoir vécu ces dernières années, une épidémie, des confinements, une crise énergétique, une dissolution, une crise gouvernementale.... à quoi doit-on s'attendre en 2025 ?

Mais plus encore parce que les mauvaises nouvelles s'amoncellent dans une France malade qui traverse de si grandes difficultés.

Notre pays est passé en trente ans de la 5e à la 7e puissance économique. Nous sommes incapables d'adopter un budget et si par chance nous y parvenons dans quelques jours, il ne sera pas équilibré. Notre économie est en récession. Notre dette publique dépasse les 3000 milliards d'euros. Le niveau de nos élèves continue de baisser année après année dans les classements internationaux. Et pour couronner le tout, en plus d'être en guerre, l'Europe, pour ne pas dire la France, est totalement décrédibilisée à l'étranger.

Voilà à peu de chose près une photographie fidèle de l'environnement dans lequel nos enfants grandissent en 2025.

Face à un tel constat, j'ai d'abord une pensée pour Winston Churchill qui disait : « Si vous traversez l'enfer ..... continuez à avancer ».

Sans doute y a-t-il dans cette phrase une première réponse au pessimisme ambiant, comme une exhortation à la résilience et au courage.

Et c'est bien, au fond pour cette raison, que dans une Nation dont le ciel s'obscurcit, il est important de se rassembler par une matinée comme celle-ci. Parce que nous partageons, ces inquiétudes, mais aussi la même foi dans notre beau et vieux pays, et parce que simplement nous habitons tous cette ville et cette vallée de l'Oise, que nous chérissons tant.

Or je crois plus que jamais, lorsque l'environnement devient si hostile, qu'une ville comme la nôtre doit rester un îlot de confiance, de dialogue, de proximité et de douceur de vivre, que nous avons besoin de nous retrouver pour échanger sur nos projets. Je crois aussi indispensable de se retrouver autour de ce qui nous élève et nous construit.

« Le futur appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves » disait Eleanor Roosevelt. Or c'est précisément l'esprit qui a présidé à la réalisation de ce film que nous venons de vous présenter, inspiré de l'iconique « Cercle des poètes disparus ».

Ce film repose d'abord sur le talent de ses jeunes acteurs, que je tiens tout spécialement à féliciter. Mais il illustre aussi tout ce que nous mettons en oeuvre à L'Isle-Adam pour promouvoir notre histoire, notre culture, nos artistes, pour raffermir notre identité et inscrire nos pas dans ceux de nos illustres prédécesseurs, ceux-là même qui ont donné à la vallée de l'Oise toutes ses lettres de noblesse. Mon coeur est partagé, mais voilà pourquoi au fond, je suis si profondément heureux de vous accueillir ce matin, à l'occasion de cette cérémonie des voeux.

Je tiens en particulier à remercier de leur amicale présence : LISTE DES ELUS & VIP PRESENTS  
Ces voeux sont aussi l'opportunité pour moi d'exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui contribuent au dynamisme de notre commune et de notre intercommunalité.

Je pense à nos commerçants, nos entrepreneurs, nos acteurs de la santé, dont l'engagement fait de notre territoire, un lieu si attractif.

Je pense également à nos responsables associatifs et à leurs équipes dont le dévouement et la passion enrichissent notre vie collective, rendant notre ville plus forte et plus unie.

J'en profite pour remercier très sincèrement les bénévoles qui rendent possible l'organisation de cette réception ce matin.

Ma gratitude va également aux agents de notre ville auxquels j'associe ceux des syndicats, de notre Communauté de communes et de l'office de tourisme. Leur action, souvent dans l'ombre, est essentielle pour le bon fonctionnement de notre Ville.

Je souhaite également exprimer ma reconnaissance aux agents des services publics, de l'enseignement, de la sécurité et des secours, dont le dévouement est indispensable pour assurer le bien-être et la sécurité de tous les Adamois. Je disais déjà l'an dernier, en ce même lieu, que vous étiez trois piliers de la République. Devrais-je ajouter, dans les conditions actuelles, les derniers remparts ? J'ai une pensée spéciale pour nos amis de la compagnie de gendarmerie de L'Isle-Adam qui ont perdu il y a quelques semaines, l'un des leurs, l'Adjudant Bertrand Deloffe. Au-delà des raisons personnelles qui ont pu conduire à la disparition de ce soldat, je veux vous dire que nous sommes tous très conscients de la difficulté de votre métier et parfois de votre extrême solitude face aux épreuves auxquelles vous êtes confrontés dans l'exercice de vos fonctions.

Je souligne d'autant plus l'abnégation dont tous ces agents font preuve, que je ne compte plus le nombre de programmes que nous avons mis en oeuvre à leurs côtés, et dont le succès repose grandement sur la qualité de nos échanges, à l'image de la semaine de la lecture, de l'anglais à l'école maternelle, du savoir rouler à vélo, du passeport du civisme, ou bien encore de ce très beau partenariat établi avec le lycée Fragonard et l'université de Cergy-Pontoise à l'occasion de notre journée de l'Europe qui nous a valu d'accueillir cette année Michel Barnier.

Je tiens enfin à remercier nos partenaires institutionnels : Département, Région, État, dont le soutien nous permet d'entreprendre, les derniers mètres, souvent les plus difficiles, de projets si structurants. Que leurs représentants soient ce matin sincèrement remerciés.

Ma gratitude, enfin, va à l'équipe municipale qui m'entoure, dont le travail et l'engagement sont essentiels au bon fonctionnement de notre commune. Votre soutien et votre collaboration sont inestimables tout comme votre audace et votre énergie. Et je sais que vous n'en manquez pas.

Merci aussi au Conseil des sages, aux acteurs de la participation citoyenne, au Conseil municipal des jeunes lesquels sont des précieux alliés de par leur expérience et leurs propositions.

Sur une note plus personnelle, merci à ma famille, pour la patience infinie dont elle fait preuve face à des absences un peu trop répétées et pour leur affection qui me porte tant.

CCVO3F

J'ai l'honneur de présider notre communauté de communes, la CCVO3F, et je tiens à profiter de cette occasion pour remercier mes collègues Maires pour leur confiance et la contribution inestimable que chacun apporte au travail commun que nous réalisons ensemble.

Je parle bien sûr de Pierre Edouard Eon, Philippe Van Hyfte, Didier Dagonet, Bruno Macé, Loïc Taillanter, Jérôme François, Céline Caudron, et Jacques Delaune.

Faire fonctionner une communauté de communes n'est pas toujours simple. Au fond ça n'est pas très différent d'un couple, sauf qu'à neuf, c'est encore un peu plus compliqué car il ne s'agit plus d'un couple, mais de polyamour.

Il faut savoir écouter et surtout partager un horizon commun.

Nous avons, ensemble, à coeur de porter des projets ambitieux et durables, de renforcer la solidarité entre nos communes et de promouvoir un développement harmonieux de notre territoire. C'est ce qui a permis cette année des avancées décisives sur des sujets aussi variés que la sécurité, les mobilités douces, l'attractivité.

Nous sommes sur le point de finaliser la 2e phase du déploiement de la vidéoprotection, avec plus d'une centaine de caméras supplémentaires pour en porter le nombre total à 322, les dernières seront installées dans le courant du premier trimestre 2025. Nous avons par ailleurs initié la première phase de notre plan vélo intercommunal. En 2025, nous poursuivrons la deuxième phase de ce plan et mènerons de front deux études structurantes.

Une première étude aura pour objectif de développer le transport fluvial à travers l'aménagement de pontons sur l'Oise depuis Parmain jusqu'à Méry-sur-Oise et l'appareillage à terme d'une péniche. Ce projet, qui participe au développement économique et touristique de notre intercommunalité, profitera au plus grand nombre et en particulier à nos écoliers et à nos anciens grâce à des partenariats avec les écoles et les centres d'action sociale.

La seconde étude, dont les conclusions seront présentées au cours du premier semestre 2025, doit nous conduire à pérenniser l'offre médicale dans nos villes et à définir les modalités d'un soutien financier qui sera apporté à l'installation de nouveaux médecins.

Ces nouveaux projets n'empêcheront pas la CCVO3F, de poursuivre toutes les initiatives lancées depuis quatre ans, à l'image du service de transport à la demande, du financement des relais de petite enfance, du soutien apporté à notre piscine intercommunale, de la poursuite du déploiement des bornes électriques, ou encore de notre fête de la campagne, particulièrement réussie cette année à Mériel, de la fête des jeux en bois qui sera organisée ici-même en février et notre festival du film en plein air qui rencontre un vif succès à la fin du mois d'août.

La CCVO3F est devenue en quelques années un acteur important de nos villes, et cela a été rendu possible grâce à l'énergie et la volonté de mes collègues maires auxquels j'associe évidemment l'ensemble des élus du conseil communautaire.

## UN SOUFFLE DE RESISTANCE

Quelques mois après avoir célébré avec tous nos amis du maquis de Ronquerolles les 80 ans des événements qui se sont déroulés ici-même durant l'été 44, je ne peux m'empêcher de penser que l'époque que nous traversons rend nécessaire d'insuffler dans la gestion des affaires publiques, un souffle de résistance.

Nous vivons au-dessus de nos moyens depuis 50 ans. Pas un père ou une mère de famille, pas une entreprise, pas une commune ne pourraient se permettre de faire ce que l'Etat fait depuis 50 ans. Mais ce qui est encore plus frappant, c'est que malgré la gravité de ce moment que nous traversons, certains responsables politiques sont encore, de toute évidence, incapables de faire « la distinction entre un accident de bicyclette et le déclin d'une civilisation », pour reprendre les mots du célèbre dramaturge Georges Shaw.

Or le redressement de notre pays, devrait être un combat de chaque instant, en résistance à cette doctrine encore majoritaire de la dépense publique inutile et mortifère, et en ramenant dans la sphère publique du bon sens.

Faire preuve de bon sens :

- C'est promouvoir l'investissement, c'est-à-dire la richesse.
- C'est adapter ses projets à ses finances et pas l'inverse.
- C'est rappeler que le but d'une politique est de créer les conditions du développement économique et de la prospérité.
- C'est être pragmatique, efficace, pas dogmatique.
- C'est se souvenir que les communes sont le premier lieu de la liberté politique et qu'il ne serait finalement pas idiot de leur donner toute l'autonomie dont elles ont besoin.

Ces principes sont le fil conducteur de l'action que je mène avec mon équipe, (i) pour permettre à chacun de vivre dans un cadre de vie serein et prospère, (ii) pour promouvoir une culture de l'investissement et porter haut et fort cette maxime : « un euro dépensé doit être un euro utile », et (iii) pour rester fidèle à la vision que nous partageons avec les Adamois qui vise à protéger et améliorer notre ville.

Permettre à chacun de vivre dans un cadre de vie serein et prospère

Pour permettre à chacun de continuer à vivre dans un cadre de vie serein et prospère, nos efforts en 2025 se concentreront en particulier sur trois dossiers.

Premièrement, pour améliorer encore la sécurité des biens et des personnes, nous avons décidé avec Loïc Taillanter, Maire de Parmain, de fusionner les polices municipales de nos deux villes. Ce nouveau dispositif prendra effet le 1er mars. Il nous permettra d'augmenter le nombre de policiers de 14 à 18, d'étendre les amplitudes horaires, d'améliorer la réactivité et l'efficacité de nos équipes, en nous permettant notamment d'intervenir à tout moment à la Gare de L'Isle-Adam-Parmain qui concentre un certain nombre de difficultés.

Il s'agit de la première initiative de ce type en France et un exemple de pragmatisme qui repose naturellement sur la bonne attente des élus et la bonne volonté de nos policiers.

Ce dispositif, co-financé par les deux communes, complètera toutes les initiatives prises depuis 4 ans et qui vise à garantir la condition préalable à l'exercice de notre liberté, la sécurité.

En second lieu, nous poursuivrons la politique volontariste que nous menons en matière de santé et qui nous a conduit, depuis 2019, à accueillir 10 nouveaux médecins généralistes. Nous inaugurerons tout début 2026, notre nouvelle maison médicale, en construction, avenue du Général de Gaulle, laquelle hébergera 15 médecins, parmi lesquels 5 généralistes. Enfin d'ici l'été prochain, ouvrira la nouvelle aile de l'hôpital Chantepie-Mancier et sa dizaine de lits de médecine supplémentaires. L'apport de cet hôpital, placé sous la responsabilité des Maires de L'Isle-Adam et de Parmain, et l'excellence des services qu'il offre aux habitants de notre territoire, grâce à l'investissement de son personnel, mérite d'être souligné.

En troisième lieu, nous continuerons en 2025 notre action en faveur de la préservation du commerce

local. Nous avons en 2024 élargi encore le droit de préemption municipal à de nouveaux quartiers de notre Ville et j'envisage dans les semaines qui viennent d'en faire usage, comme nous l'avons déjà fait par le passé, afin de protéger la diversité et la qualité de l'offre commerçante Adamoise.

## Investir intelligemment

En 2025 nous poursuivrons également avec détermination notre politique d'investissement.

Dans nos communes l'enjeu est double, maîtriser nos dépenses de fonctionnement dans un contexte de réduction notable des dotations étatiques, et pérenniser notre autofinancement pour investir encore et toujours, car une ville qui n'investit plus est une ville qui meurt.

En 2024, nous avons achevé de magnifiques projets, à l'image de l'orgue de l'Eglise Saint Martin, de notre Plaine des sports, et des réhabilitations de la place du Tillé à Nogent et de la place Hubert Jolivet à La Garenne.

En matière d'investissement, 2025 sera consacrée à la Maison des Joséphites, dont les travaux se sont accélérés en septembre dernier. Ce bâtiment, le plus ancien de notre ville, sera transformé en un espace consacré à l'art et à la culture, hébergeant des ateliers de création, une salle d'exposition et une salle immersive dédiée à l'histoire de L'Isle-Adam racontée par ses artistes. Il complètera l'offre culturelle, déjà riche de notre ville. Les travaux devraient être achevés dans le courant du premier trimestre 2026.

En septembre 2025 nous initierons les travaux de la Chaussée Saint Martin située à l'avant de la Maison des Joséphites, entre l'avenue des Bonshommes et l'avenue de Paris, dont les espaces verts seront entièrement réaménagés.

Ces travaux, soutenus par nos partenaires, Département, Région et la Mission Stéphane Bern sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, dont je salue chaleureusement les représentants, achèveront la transformation de notre centre-ville.

Nous poursuivrons également le plan ambitieux de rénovation de nos voiries et de nos pistes cyclables, engagé depuis le début du mandat, en y consacrant en 2025, un budget identique, aux années précédentes. Nos efforts porteront notamment sur l'avenue des Carrières de Cassan et sur la poursuite de la réhabilitation d'un certain nombre de nos rues à travers la Ville.

Nous continuerons également à mettre en oeuvre le plan d'investissement de nos écoles, initié voilà plus de dix ans. Après les travaux déjà réalisés à Chantefleur et à Dambry, nous commencerons l'été prochain les travaux de couverture et de façade de l'école Balzac, qui viseront à améliorer sensiblement l'efficacité énergétique de l'école et à embellir son esthétique générale.

Nous lancerons par ailleurs en 2025, deux études structurantes portant sur l'agrandissement de la bibliothèque Georges Duhamel et la création d'un gymnase supplémentaire capable de soutenir le développement de la pratique sportive. J'envisagerai également, si les études en cours nous le permettent techniquement, de couvrir durant la période hivernale deux terrains de tennis supplémentaires.

## Rester fidèle à une vision

S'il y a bien un péril de plus en plus prégnant dans le débat public, c'est l'obsession de communication qui prend le pas sur la nécessité de l'action. En effaçant ainsi le réel, on vide de son sens la parole publique, alors que l'action politique doit au contraire s'enraciner dans une vision, à laquelle les dirigeants doivent rester fidèles.

A L'Isle-Adam, cette vision se matérialise par la priorité que nous avons donné à la transition écologique et qui se traduit par des actions concrètes, à l'image de la rénovation de nos bâtiments année après année, du développement des mobilités douces ou encore du passage en LED de l'intégralité de notre système d'éclairage d'ici à 2028, qui a d'ores et déjà permis depuis 2020, une diminution de notre consommation électrique de 29%. Cela se traduit également par l'enfouissement progressif de nos lignes électriques et par l'entretien annuel de nos réseaux souterrains d'eau et d'assainissement. C'est ce qui nous conduira notamment en 2025 à cofinancer avec notre syndicat d'assainissement un nouveau bassin de rétention au niveau de la rue Chantepie-Mancier visant à désengorger le réseau d'eau pluvial du haut de L'Isle-Adam et éviter ainsi les débordements pénibles subis par les riverains au moment des fortes pluies.

Cette vision se matérialise également par la constance de notre politique d'urbanisme, un urbanisme maîtrisé dont l'objectif est de contraindre et de limiter la densification urbaine. Pour se faire L'Isle-Adam doit se constituer des réserves foncières, éviter une spéculation trop importante et protéger son patrimoine. C'est ce qui a notamment conduit la municipalité à se porter acquéreur en 2024, de la Maison Forestière en entrée de ville au débouché de la Forêt, à envisager en 2025 l'acquisition du bâtiment que beaucoup connaissent sous le nom de Geretis ou encore à racheter la Maison dites de l'Eclusier sur les bords de l'Oise. Cette Maison qui fait partie de notre patrimoine a d'ailleurs fait l'objet d'un appel à projets et sera revendue au cours du premier trimestre 2025 pour être transformée en gîte et salon de thé.

C'est aussi ce qui nous conduit à devoir atteindre comme vous le savez le seuil de 25% de logements sociaux. Le respect de cette réglementation est un impératif pour éviter les sanctions financières

encore plus lourdes que celles que nous payons déjà, puisque nous ne respectons pas encore cet objectif. C'est pourquoi le projet du 112 avenue des Bonshommes bien que retardé, reste d'actualité. J'en tiendrai évidemment informé les riverains le moment venu.

Un dernier dossier important en matière d'urbanisme et de patrimoine est la discussion que nous avons entamée avec le groupe Eiffage pour finaliser la rétrocession du bassin de Port L'Isle-Adam, puisqu'à compter du 1er janvier 2026, nous en reprendrons la gestion.

La vision que je porte se matérialisera également en 2025 par le démarrage de deux projets structurants.

Il s'agit d'abord du travail que nous menons conjointement avec Stéphane Carteado, Maire Champagne-sur-Oise et le Conseil départemental pour la préservation écologique de l'île de Champagne, propriété de la ville de l'Isle-Adam. Nous transformerons cette île située face à la Zone de la Rosière en espace naturel sensible et y entreprendrons des aménagements visant à valoriser, enrichir et protéger sa biodiversité.

Ce projet complètera celui de la Maison de l'eau à valeur éducative que nous aménagerons à la zone de biodiversité de la Rosière, à la suite de l'achat de la maison au coeur de cet espace en 2023 et dont les premiers plans me seront soumis au premier trimestre 2025.

Le 27 novembre dernier s'est par ailleurs tenue à L'Isle-Adam, la séance inaugurale du comité de pilotage de la forêt de protection de L'Isle-Adam en présence des services de l'Etat. Il s'agit de la première grande étape d'une aventure initiée il y a plus de vingt ans sous l'impulsion d'Axel Poniowski et qui vise à placer notre forêt sous le statut légal très contraignant de « forêt de protection », de manière à la protéger définitivement du grignotage foncier et de coupes trop importantes, au même titre que les forêts de Saint Germain en Laye, Fontainebleau et plus récemment Montmorency.

Participer à la vie de notre Ville

Voilà quelques un des riches projets que nous entreprendrons en 2025.

Si ces projets dictés par ces principes que j'ai évoqués ne sont pas étrangers au développement maîtrisé de notre Ville et à l'amélioration de son cadre de vie, ce qui au fond contribue le plus à la qualité de vie Adamoise c'est avant tout la participation active des Adamois à la vie de la cité et leur exigence constante qui nous guident, mon équipe et moi, dans nos décisions et nos priorités. Cette participation se traduit dans la vitalité de nos associations bien sûr et dans le succès rencontré par certaines initiatives, à l'image du budget participatif, que nous renouvellerons cette année, et pour lequel j'invite chacun à soumettre des projets puis surtout à participer au vote.

Mesdames et Messieurs, chers Adamois,

Avec toute mon équipe municipale, je suis heureux de vous souhaiter une très belle année, pleine de défis à surmonter, de projets à entreprendre et de moments de qualité à partager avec vos familles et vos proches. Qu'elle puisse être porteuse de réalisations pour notre commune et pour chacun d'entre vous.

Et selon la devise de L'Isle-Adam « Va out la main à l'oeuvre ! ».

Vive L'Isle-Adam, vive la CCVO3F, et parce que nous la portons en nous, dans nos coeurs et dans nos vies, avec tant de passion, pour le pire comme pour le meilleur, vive la France !





<http://www.youtube.com/watch/61nHpnCs4So>